



Vélo Québec

Plan de déplacement

Écoles Louis-Lafortune et des Cheminots
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

École John Adam Memorial
Commission scolaire Riverside

Ville de Delson / Décembre 2017



À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :



École Louis-Lafortune, 103, montée des Bouleaux
Delson (Québec) J5B 1L4

École des Cheminots, 35, rue Boardman
Delson (Québec) J5B 2C3

École John Adam Memorial, 120, montée des Bouleaux
Delson (Québec) J5B 1L7

Équipe de travail (Nature-Action Québec)

Chargée de projets : Jacinthe Guimont
Recherche et rédaction : Réal Gagné
Catherine Roy
Photos : Nature-Action Québec
Géomatique : Prosper Ravo



120, rue Ledoux
Belœil (Québec) J3G 0A4
450 536-0422
www.nature-action.qc.ca



1251, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2J 2J9
514 521-8356
www.velo.qc.ca/monecole

«Le concept des plans de déplacement scolaire a été développé dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active de Vélo Québec».

La reproduction de ce document est permise à condition d'en citer la source :
Nature-Action Québec, 2016. *Plan de déplacement*
Écoles Louis-Lafortune, des Cheminots et John Adam Memorial

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	4
1. L'état de la situation.....	6
1.1. Portrait général du secteur.....	6
1.2 Caractéristiques des écoles.....	7
1.2.1 École Louis-Lafortune.....	7
1.2.2 École des Cheminots.....	8
1.2.3 École John Adam Memorial.....	9
2. Inventaire des mesures d'intervention existantes et projetées (ensemble du territoire).....	11
3. Enjeux et pistes de solution (ensemble du territoire).....	12
4. Potentiel pour le transport actif.....	25
5. Conclusion	27

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école Louis-Lafortune.....	7
Tableau 2 : Horaire du service de garde.....	7
Tableau 3 : Caractéristiques générales de l'école des Cheminots.....	8
Tableau 4 : Horaire du service de garde.....	8
Tableau 5 : Caractéristiques générales de l'école John Adam Memorial.....	9
Tableau 6 : Horaire du service de garde.....	9
Tableau 7 : Identification des mesures qui favorisent le transport actif ou la sécurité	11
Tableau 8 : Enjeux et pistes de solution s'appliquant à l'ensemble du territoire.....	12

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation des corridors actifs/scolaires pour le secteur des trois écoles	23
--	----

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Plan de stationnement pour vélos.....	29
Annexe 2 : Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves.....	45
Annexe 3 : Liens du programme À pied, à vélo, ville active avec le programme de l'école québécoise.....	58
Annexe 4 : Fiche de suivi du plan de déplacement.....	62

Mise en contexte

Le présent plan de déplacement est à la fois un document technique et un outil de mobilisation. Il est d'abord un *document technique* puisqu'il identifie les principaux enjeux relatifs au transport actif et propose des pistes de solution pour chacun des intervenants concernés afin d'améliorer les conditions de déplacement des familles sur le trajet qui relie le domicile à l'école. On y retrouve également un rapport d'expertise des stationnements pour vélos en annexe. Pour obtenir un portrait juste de la réalité, le plan de déplacement est élaboré après la réalisation d'une marche de repérage aux environs de l'école. On y invite des élus, des professionnels de divers services municipaux, des membres du personnel de l'école, des parents et parfois même des élèves afin d'identifier les problématiques telles que le comportement dangereux de certains usagers de la route, des aménagements peu sécuritaires ou de la signalisation inadéquate. Cette marche de repérage s'est déroulée le 23 octobre 2017 dans le secteur des écoles Louis-Lafortune, des Cheminots et John Adam Memorial.

Ce plan est aussi un outil de mobilisation, car il s'adresse aux administrations scolaires, aux services de police, aux élus et aux spécialistes en planification des municipalités concernées. Le plan devient donc une référence indispensable pour mettre en marche des solutions concrètes afin de faciliter les déplacements actifs des enfants et de leurs parents.

Limites du mandat

Les recommandations contenues dans la section « Enjeux et recommandations » de ce plan de déplacement constituent des pistes de solution pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes pour se rendre à l'école. Ces pistes de solution sont inspirées du Guide technique *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* réalisé par Vélo Québec. Elles doivent donc être interprétées comme des suggestions de bonnes pratiques en aménagement que nous jugeons appropriées en regard des différentes problématiques observées. Il est donc important de mentionner qu'il incombe aux différents services concernés de la ville ou de la municipalité de valider la faisabilité de ces mesures ainsi que d'évaluer les différentes contraintes techniques à leur mise en place.



Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui pour favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :



Nature-Action Québec remercie particulièrement les directions des écoles Louis-Lafortune, des Cheminots et John Adam Memorial, la Ville de Delson, le Service de police de Roussillon, le CISSS de la Montérégie-Ouest de même que les commissions scolaires des Grandes-Seigneuries et Riverside pour leur précieuse collaboration. Nous remercions également les gens présents lors de la marche de repérage et/ou lors de la rencontre de validation des enjeux et recommandations :

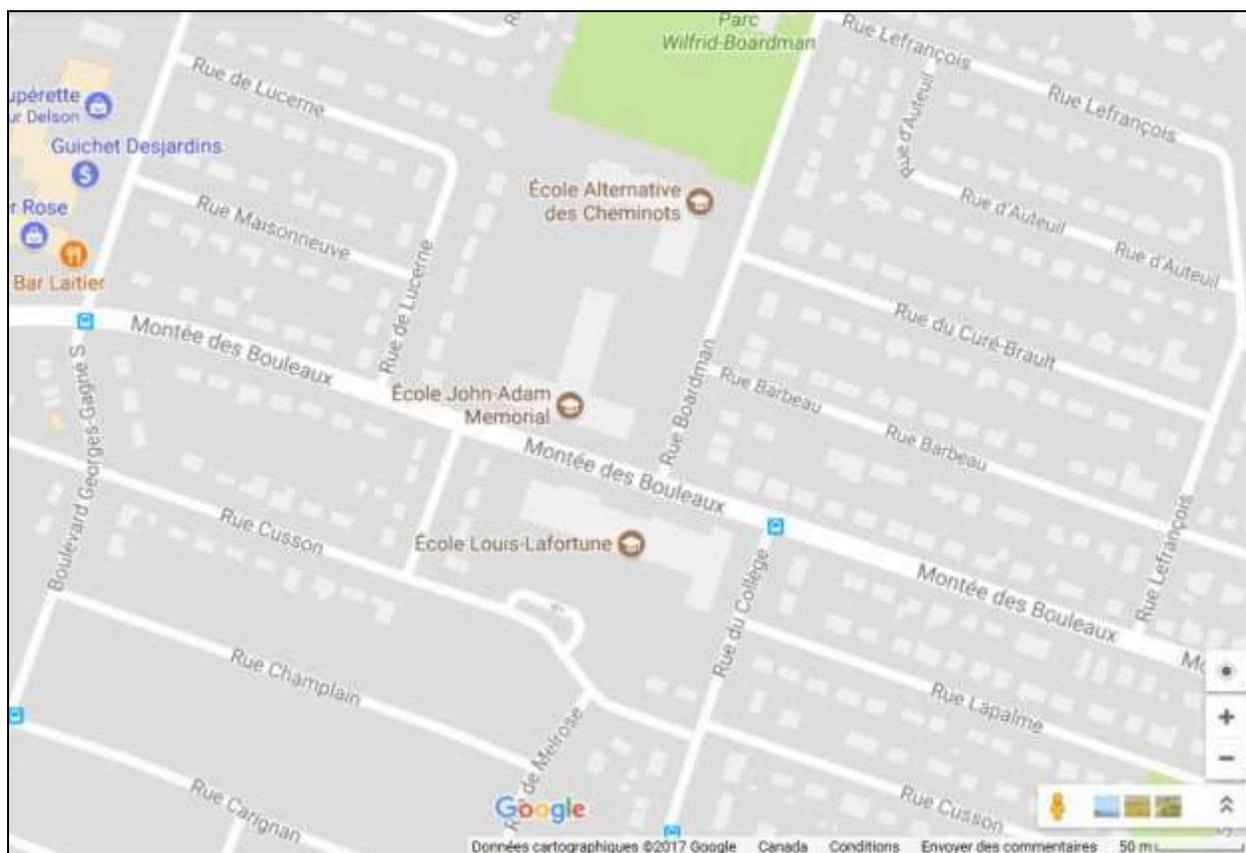
Marche de repérage du 23 octobre 2017
Rencontre de validation du 22 novembre 2017

Marie-Josée Bibeau	Directrice – école Louis-Lafortune
Nathalie Brault	Directrice – école des Cheminots
Isabelle Marcil	Inspectrice en bâtiment – Ville de Delson
André Levasseur	Contremaître – Ville de Delson
André Mailloux	Sergent – Service de Police de Roussillon
Suzanne Angelillo	Brigadière scolaire
Johanne Dubé	Brigadière scolaire
Manon Guérin	Brigadière scolaire
Karine Hébert	Agente de promotion de la santé - CISSS de la Montérégie-Ouest
Cinthia Maheu	Agente de promotion de la santé - CISSS de la Montérégie-Ouest

1. L'état de la situation

1.1. Portrait général du secteur

Les écoles Louis-Lafortune, des Cheminots et John Adam Memorial sont situées en Montérégie dans la Ville de Delson qui compte 7 627 habitants¹.



Carte : Google Maps, 2017

Localisation des écoles sur le territoire de Delson

Ce plan de déplacement se veut un portrait des habitudes de déplacement des élèves et des infrastructures liées au transport actif pour les écoles Louis-Lafortune, des Cheminots et John Adam Memorial. La proximité des établissements scolaires justifie que les enjeux soient regroupés ensemble et présentés dans un même tableau.

¹ Source : Répertoire des municipalités du Québec (www.mamrot.gouv.qc.ca)

1.2 Caractéristiques des écoles

1.2.1 École Louis-Lafortune



Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école Louis-Lafortune

Nom	Louis-Lafortune
Commission scolaire	Des Grandes-Seigneuries
Nombre d'élèves	619
Nombre d'employés	95
Type d'école	Primaire
Transport scolaire	4 autobus 195 élèves sont transportés par autobus à partir d'une distance de 0,6 km pour le préscolaire, 1,2 km pour le premier cycle et 1,6 km pour les autres
Nombre de brigadiers scolaires adultes	3 (intersections des rues Melrose et Cusson, du Collège et Cusson ainsi que Boardman et montée des Bouleaux)

Tableau 2 : Horaire du service de garde

	Période	Nb d'élèves (%)
Service de garde du matin	6 h 30 à 7 h 50	Inconnu
Service de garde de l'après-midi	15 h à 18 h	Inconnu

Actuellement, 195 élèves (31,5 %) sont transportés par autobus à l'école Louis-Lafortune, ce qui donne un potentiel théorique d'élèves marcheurs de 424 (68,5 %).

1.2.2 École des Cheminots



Tableau 3 : Caractéristiques générales de l'école des Cheminots

Nom	des Cheminots
Commission scolaire	Des Grandes-Seigneuries
Nombre d'élèves	249
Nombre d'employés	42
Type d'école	Primaire,
Transport scolaire	1 autobus et 3 berlines (12 élèves sont transportés par autobus) Préscolaire : autobus que pour les groupes adaptés venant de différentes municipalités
Nombre de brigadiers scolaires adultes	1 (intersection des rues Boardman et montée des Bouleaux)

Tableau 4 : Horaire du service de garde

	Période	Nb d'élèves (%)
Service de garde du matin	6 h 30 à 8 h	40 (16 %)
Service de garde de l'après-midi	15 h à 18 h	150 (60 %)

Actuellement, 12 élèves (5 %) sont transportés par autobus ou berlines à l'école des Cheminots, ce qui donnerait un potentiel théorique d'élèves marcheurs de 237 (95 %) pour une école régulière. Toutefois compte tenu du type d'école (alternative) qui accueille des élèves de plusieurs villes environnantes, le potentiel demeure négligeable pour le transport actif; les élèves étant transportés par leurs parents. Il n'est donc pas étonnant d'avoir un achalandage important de voitures dans le secteur des trois écoles.

1.2.3 École John Adam Memorial



Tableau 5 : Caractéristiques générales de l'école John Adam Memorial

Nom	John Adam Memorial
Commission scolaire	Riverside School Board
Nombre d'élèves	279
Nombre d'employés	50
Type d'école	Primaire
Transport scolaire	6 autobus (220 élèves sont transportés par autobus à partir d'une distance de 0,6 km pour le préscolaire et de 1,6 km pour les autres élèves)
Nombre de brigadiers scolaires adultes	1 (intersection de la rue Boardman et montée des Bouleaux)

Tableau 6 : Horaire du service de garde

	Période	Nb d'élèves (%)
Service de garde du matin	6 h 45 à 7 h 50	50 (18 %)
Service de garde de l'après-midi	14 h 40 à 18 h	125 (45 %)

Actuellement, 220 élèves (79 %) sont transportés par autobus à l'école John Adam Memorial, ce qui donne un potentiel théorique de 59 élèves marcheurs (21 %).

2. Inventaire des mesures d'intervention existantes et projetées (ensemble du territoire)

Tableau 7 : Identification des mesures qui favorisent le transport actif ou la sécurité

Photo	Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation
	École Louis-Lafortune Écoles des Cheminots et John Adam Memorial	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un débarcadère d'autobus hors rue. • Aménagement de débarcadère d'autobus partagé dans une voie parallèle à la rue Boardman. 	Commission scolaire des Grandes-Seigneuries Commissions scolaires des Grandes-Seigneuries et Riverside / Ville de Delson	Réalisé Réalisé
	Montée des Bouleaux entre les rues Principale et Roach	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de saillies de trottoirs et d'une déviation du tracé de la rue comme mesure d'apaisement de la circulation. • Présence d'une intersection surélevée (intersection de la rue Boardman). • Signalisation de zone scolaire. • Signalisation clignotante de passage pour piétons non protégé à l'intersection de la rue Roach. • Signalisation de limite de vitesse à 30 km/h. • Utilisation des brigadiers statiques de signalisation. • Présence d'un réseau cyclable dont une piste cyclable en site propre devant l'école Louis-Lafortune. 	Ville de Delson	Réalisé
	Secteur des trois écoles	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau partiel de corridors scolaires (quelques panneaux seulement). • Présence de brigadiers scolaires aux trois intersections suivantes : montée des Bouleaux et Boardman, Cusson et Melrose ainsi que Cusson et du Collège. • Présence d'un réseau de sentiers multifonctionnels déneigés en hiver, notamment le long de la rue du Collège. • Présence d'indicateurs de vitesse et de marquage au sol du mot «LENTEMENT». • Utilisation de zones hachurées en marquage au sol, de bordures de trottoirs peintes en jaune ou de panneau de signalisation pour indiquer l'interdiction d'immobiliser son véhicule à moins de cinq mètres d'une intersection. • Utilisation de bacs à fleurs pour délimiter le sentier multifonctionnel en tout temps vis-à-vis l'école. 	Ville de Delson	Réalisé Prévu à court terme

3. Enjeux et pistes de solution (ensemble du territoire)

Tableau 8 : Enjeux et pistes de solution (ensemble du territoire)

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Delson	✓
  Signalisation standard de corridor scolaire pour l'identification des rues  Exemples de marquage au sol	<p>1. Généralités (corridors actifs/scolaires)</p> <p>« ... l'implantation de trajets scolaires ne doit en aucun cas créer un faux sentiment de sécurité. Il se peut que certaines routes ou rues ne soient pas propices aux déplacements sécuritaires des enfants et l'implantation de ces trajets devra les éviter ou proposer des mesures importantes telles que des interventions sur le plan des infrastructures de transport. »</p> <p>Source : (Redécouvrir le chemin de l'école : Guide d'implantation de trajets scolaires favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école primaire. Gouvernement du Québec, 2009, 59 pages.)</p>	<p>1) Les élèves et les citoyens n'optent pas toujours pour le trajet le plus sécuritaire.</p> <p>2) Insécurité à circuler dans la zone scolaire en raison de l'achalandage important.</p> <p>3) La signalisation actuelle de corridor scolaire est peu visible et les participants à la marche de repérage ne semblaient pas connaître vraiment le réseau municipal.</p>	<p>a) Réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif et spécifiquement sur les corridors actifs/scolaires (voir en annexe – Liens du programme APAVVA avec le programme de l'école québécoise).</p> <p>Certaines périodes de l'année peuvent être de bonnes occasions pour tenir de telles activités, par exemple le mois international de la marche vers l'école en octobre et la semaine nationale de la sécurité en mai.</p> <p>b) Inclure la carte des corridors actifs/scolaires dans l'agenda scolaire.</p> <p>c) Rendre la carte des corridors actifs/scolaires disponible sur le site Internet de l'école et distribuer la carte aux parents, au besoin.</p> <p>d) Sensibiliser les parents à déterminer avec leurs enfants le meilleur trajet pour se rendre à l'école.</p>	<p>✓</p>	<p>Le choix des rues identifiées comme corridors actifs/scolaires doit se baser sur l'exposition au risque le plus faible et en limitant au minimum les conflits potentiels des piétons et des cyclistes avec les automobilistes.</p> <p>e) D'après les commentaires recueillis lors de la marche de repérage, les rues suivantes nous apparaissent les plus susceptibles d'être identifiées comme corridors actifs/scolaires dans une première phase :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montée des Bouleaux (entre la rue Principale et le boulevard Georges-Gagné S); • Rue Cusson (entre les rues Sainte-Thérèse et le boulevard Georges-Gagné S) ; • Rue du Collège (entre la 5^e avenue et la montée des Bouleaux); • Rue Boardman (entre la montée de Bouleaux et la rue Lefrançois). <p>f) Identifier les corridors actifs/scolaires à l'aide d'une nouvelle signalisation jaune fluorescente pour les automobilistes et de marquage au sol pour les piétons.</p> <p>g) Déneiger prioritairement les rues identifiées comme corridors actifs/scolaires et les sentiers multifonctionnels, notamment celui de la rue du Collège.</p> <p>h) Concevoir un plan de communication pour sensibiliser l'ensemble de la population.</p> <p>i) Afficher la carte des corridors actifs/scolaires sur le site Internet de la Ville.</p> <p><u>Service de police</u></p> <p>j) Collaborer aux activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur les corridors actifs/scolaires.</p>	<p>✓</p>

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Delson	✓
 <p>Photo : Google Street View, juillet 2015</p>	<p>2. Stationnement du personnel administratif accessible par la montée des Bouleaux (école Louis-Lafortune)</p>	<p>1) Utilisation du stationnement par certains parents malgré les messages répétés de la direction.</p> <p>2) Circulation d'élèves à travers le stationnement plutôt qu'une utilisation du trottoir jusqu'à la porte de l'administration ou l'accès à la cour.</p>	<p>a) Installer une signalisation de type «stationnement réservé au personnel administratif» (fait après la marche de repérage).</p> <p>b) Réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation auprès des élèves sur le transport actif en début d'année scolaire et/ou au printemps (voir en annexe - Liste des activités).</p> <p>c) Faire de la sensibilisation avec des parents bénévoles à différents moments de l'année pour inciter les parents à laisser leurs enfants à une certaine distance de l'école afin de diminuer la circulation dans la zone scolaire. En marchant un peu, les élèves pourraient bénéficier des avantages du transport actif, par exemple une meilleure attention en classe.</p> <p>d) Distribuer aux parents en début d'année un plan identifiant les différentes zones de débarcadère (autobus, parents). Voir l'exemple en annexe.</p> <p>e) Évaluer la possibilité de mettre en place un pédibus ou un projet de jumelage d'élèves marcheurs.</p>			

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Delson	✓
	3. Montée des Bouleaux	<ol style="list-style-type: none"> 1) Stationnement en bordure de rue malgré la signalisation d'interdiction d'immobiliser son véhicule. 2) Absence de signalisation d'interdiction d'immobiliser son véhicule près de l'entrée principale. 3) Manœuvres de virage en U près de l'entrée principale et empiètement occasionnel sur le trottoir par certains parents. 4) Capacité très limitée du débarcadère de parents en façade de l'école John Adam Memorial. 	<ol style="list-style-type: none"> a) Comme mentionné précédemment, distribuer aux parents en début d'année un plan identifiant les différentes zones de débarcadère (autobus, parents). 	✓	<ol style="list-style-type: none"> b) Installer une signalisation pour interdire les manœuvres de virage en U près de l'entrée principale. c) Ajouter une signalisation d'interdiction d'immobiliser son véhicule près de l'entrée principale. d) Revoir la configuration des voies avec le marquage au sol de zones hachurées pour mieux communiquer le message d'interdiction d'immobiliser son véhicule en bordure de rue. e) Conserver la brigadière scolaire à l'intersection de la rue Boardman. <p><u>Service de police</u></p> <ol style="list-style-type: none"> f) Faire des opérations policières pour faire respecter l'interdiction d'immobiliser son véhicule, l'empiètement sur le trottoir et les manœuvres de virage en U. 	✓
 <p>Photo : Google Street View, juillet 2015</p>	4. Rue du Collège	<ol style="list-style-type: none"> 1) Présence d'un sentier multifonctionnel du côté opposé à l'école sans délimitation physique de type bollard ou bordure de béton. 2) Signalisation de stationnement interdit du côté de l'école sans mention de type «débarcadère pour berlines» ou «sauf véhicules autorisés pour le transport scolaire». 3) Interruption du trottoir du côté de l'école entre la rue Cusson et le stationnement du personnel. 			<ol style="list-style-type: none"> a) Du côté opposé à l'école, ajouter un aménagement physique pour délimiter le sentier multifonctionnel de type bollard ou bordure de béton (utilisation de bacs à fleurs en tout temps vis-à-vis l'école – prévu à court terme). b) Du côté de l'école, compléter la signalisation d'interdiction de stationnement en ajoutant une mention de type «débarcadère pour berline» ou «sauf pour véhicule autorisé pour le transport scolaire» (prévu). c) Prolonger le trottoir du côté de l'école entre la rue Cusson et le stationnement du personnel. 	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Delson	✓
 <p>Photo : Google Street View, juillet 2015</p>	5. Stationnement du personnel (école Louis-Lafortune)	<p>1) Utilisation du stationnement comme débarcadère par certains parents en tout temps.</p> <p>2) Absence de signalisation pour préciser que l'utilisation du stationnement est autorisée pour les parents après 16 h.</p>	<p>a) Comme mentionné précédemment, distribuer aux parents en début d'année un plan identifiant les différentes zones de débarcadère (autobus, parents).</p> <p>b) Ajouter une signalisation de type «stationnement réservé au personnel» à l'entrée du stationnement en indiquant une mention du type «sauf après 16 h».</p>			
	6. Intersection des rues du Collège et Cusson	<p>1) Visibilité réduite près de l'intersection en raison du stationnement fréquent de véhicules à moins de cinq mètres de l'intersection.</p> <p>2) Insécurité à traverser cette intersection où les deux sections de la rue Cusson sont légèrement décalées de chaque côté de la rue du Collège, malgré la présence de la brigadière scolaire.</p> <p>3) Visibilité réduite dans l'intersection en raison de l'utilisation d'un brigadier statique de signalisation qui devient également un obstacle pour les voitures qui tournent à gauche sur la rue du Collège en arrivant de la rue Cusson en direction est.</p> <p>4) Circulation des autobus scolaires qui contribue à l'achalandage.</p>			<p>a) Indiquer l'interdiction d'immobiliser son véhicule à moins de cinq mètres d'une intersection d'une façon standardisée.</p> <p>b) Retirer définitivement le brigadier statique de signalisation au centre de la chaussée.</p> <p>c) Conserver la brigadière scolaire à cette intersection.</p> <p><u>Service de police</u></p> <p>d) Faire des opérations policières pour faire respecter l'interdiction de stationner à moins de cinq mètres d'une intersection.</p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Delson	✓
 <p>Photo : Google Street View, juillet 2015</p>	7. Rue Cusson (entre la rue du Collège et le débarcadère de parents)	1) Rue étroite avec stationnement autorisé de chaque côté, ce qui occasionne inévitablement l'empiétement dans la voie opposée pour circuler.			<ul style="list-style-type: none"> a) Ajouter une signalisation d'interdiction de stationner des deux côtés de la rue entre 7h30 et 18h du lundi au vendredi et de septembre à juin. b) Refaire la configuration des voies avec du marquage au sol en prévoyant des zones hachurées en bordure de rue pour indiquer l'interdiction de stationner. 	
 <p>Photo : Google Street View, juillet 2015</p> 	8. Intersection des rues Cusson et Melrose	<ul style="list-style-type: none"> 1) Présence de deux passages pour piétons pour traverser la rue Cusson, dont celui le plus à l'est qui ne mène pas à une descente de trottoir, mais dans la banquette gazonnée en bordure de rue. 2) Visibilité réduite près de l'intersection en raison du stationnement en bordure de la rue Melrose à moins de cinq mètres de l'intersection. 3) Insécurité à traverser cette intersection, malgré la présence de la brigadière scolaire. 			<ul style="list-style-type: none"> a) Éliminer le passage pour piétons à l'est de l'intersection qui ne mène pas à une descente, tout en conservant le brigadier statique de signalisation au centre de la chaussée. b) Indiquer l'interdiction d'immobiliser son véhicule à moins de cinq mètres d'une intersection d'une façon standardisée. c) Conserver la brigadière scolaire à cette intersection. 	

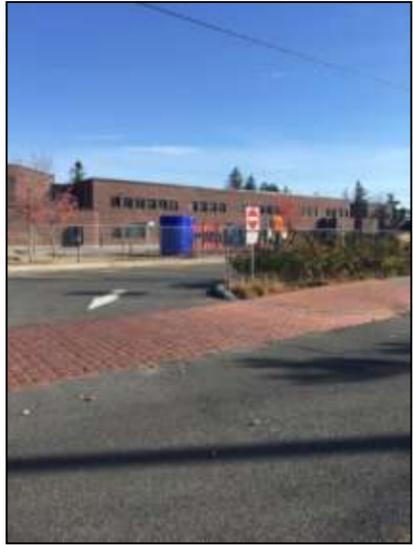
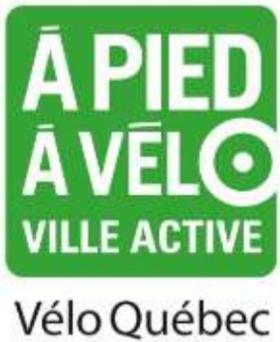
Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Delson	✓
	<p>9. Rue Melrose</p>	<p>1) Circulation d'élèves au milieu de la rue en raison du stationnement permis des deux côtés et de l'absence de trottoirs.</p>		✓	<p>a) Aménager un trottoir ou un sentier multifonctionnel semblable à celui en bordure de la rue du Collège en éliminant le stationnement d'un côté de la rue, idéalement du côté ouest pour être dans l'axe du passage pour piétons à l'intersection de la rue Cusson. Interdire minimalement le stationnement en bordure de rue entre les rues Cusson et Champlain entre 7h et 18h du lundi au vendredi de septembre à juin.</p> <p><u>Pour les trottoirs</u>, Vélo Québec recommande « d'aménager des trottoirs d'une largeur minimale de 1,5 m et de 1,8 m pour le confort des piétons lorsqu'ils se croisent et pour l'accessibilité universelle (fauteuil roulant), en particulier lorsque le trottoir borde la chaussée, et pour maintenir un corridor dégagé et large en hiver.»</p> <p><u>Pour les sentiers multifonctionnels ou polyvalents</u>, Vélo Québec recommande une largeur minimale de 3 m «Tant que les piétons et cyclistes sont peu nombreux, le partage du même espace ne pose pas de problème».</p> <p><small>(Vélo Québec Association, 2009. Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes. Guide technique, 168 pages.)</small></p>	✓
	<p>10. Débarcadère de parents (école Louis-Lafortune)</p> <p>*Le programme APAVVA a pour objectif la promotion du transport actif. Les recommandations concernant le débarcadère des parents visent la sécurité des élèves et non l'utilisation de l'automobile pour le trajet domicile-école.</p>	<p>1) Non-respect du sens unique dans le débarcadère par certains parents malgré la signalisation d'entrée interdite.</p> <p>2) Visibilité réduite de la signalisation d'entrée interdite en raison de sa position, surtout pour les automobilistes qui roulent en direction est sur la rue Cusson.</p> <p>3) Non-respect de l'interdiction de virage à gauche interdit à la sortie du débarcadère.</p>	<p>a) Comme mentionné précédemment, distribuer aux parents en début d'année un plan identifiant les différentes zones de débarcadère (autobus, parents).</p>		<p>b) Déplacer la signalisation d'entrée interdite pour qu'elle soit plus visible pour les automobilistes qui roulent en direction est sur la rue Cusson.</p> <p>c) Déplacer la signalisation d'interdiction de tourner à gauche à la sortie du débarcadère pour qu'elle soit plus visible.</p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Delson	✓
 <p>Photo : Google Street View, juillet 2015</p>	11. Intersection des rues Cusson et Roach	1) Marquage au sol effacé des zones hachurées indiquant l'interdiction des stationner à moins de cinq mètres de l'intersection.			<p>a) Indiquer l'interdiction d'immobiliser son véhicule à moins de cinq mètres d'une intersection d'une façon standardisée.</p> <p>b) Refaire le marquage au sol effacé à chaque début d'année scolaire ou le plus rapidement possible au printemps si l'option du marquage au sol est retenue.</p> <p><u>Service de police</u></p> <p>c) Faire des opérations policières pour faire respecter l'interdiction de stationner à moins de cinq mètres d'une intersection.</p>	
 	12. Intersection de la rue Roach et de la montée des Bouleaux	<p>1) Visibilité réduite en raison d'une végétation trop haute dans la saillie de trottoir.</p> <p>2) Insécurité à traverser le passage pour piétons en raison de l'absence d'arrêts obligatoires sur la montée des Bouleaux, et ce malgré la signalisation clignotante permanente.</p> <p>3) Chemin naturel des élèves qui cherchent toujours le chemin le plus court. Ils devraient idéalement traverser à l'intersection de la rue Boardman avant d'atteindre l'accès à la cour, mais ce tracé plus sécuritaire constituerait un détour.</p>	a) Réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation auprès des élèves sur le transport actif en début d'année scolaire et/ou au printemps (voir en annexe - Liste des activités).		<p>b) Changer le type de végétaux utilisés dans les aménagements de saillies de trottoirs en privilégiant des espèces dont la hauteur est très limitée.</p> <p>c) Instaurer des arrêts obligatoires dans les deux directions sur la montée des Bouleaux pour sécuriser l'intersection incluse dans la zone scolaire (distance de 100 m avec l'intersection de la rue Boardman). Comme il s'agit d'un chemin naturel pour les enfants, l'option d'enlever le passage pour piétons à cette intersection ne semble pas réaliste.</p> <p>d) Mettre en place d'autres mesures d'apaisement de la circulation de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aménagement d'un refuge pour les piétons au centre de la chaussée; • Intersection surélevée (comme montée des Bouleaux et Boardman); • passage pour piétons surélevé. <p>e) Comme mentionné précédemment, revoir la configuration des voies sur la montée des Bouleaux.</p> <p>f) Effectuer des comptages ainsi que des observations aux heures d'arrivée et de départ des élèves. Le nombre d'élèves, l'achalandage de véhicules et le comportement des automobilistes sont des indicateurs précieux pour prendre une décision éclairée en vue de l'embauche d'un brigadier scolaire.</p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)				
			École et commission scolaire	✓	Ville de Delson	✓	
	13. Rue Lucerne	<p>1) Absence de passage pour piétons pour traverser la rue Lucerne.</p> <p>2) Circulation d'élèves au milieu de la rue en raison du stationnement permis des deux côtés et de l'absence de trottoirs.</p>		✓	<p>a) Aménager un passage pour piétons pour traverser la rue Lucerne à l'aide de marquage au sol (bandes hachurées blanches) et de la signalisation appropriée en raison de l'identification de la montée des Bouleaux comme corridor actif/scolaire.</p> <p>b) Aménager un trottoir ou un sentier multifonctionnel semblable à celui en bordure de la rue du Collège en éliminant le stationnement d'un côté de la rue. Interdire minimalement le stationnement en bordure de rue sur un côté entre 7h et 18h du lundi au vendredi de septembre à juin.</p> <p><u>Pour les trottoirs</u>, Vélo Québec recommande « d'aménager des trottoirs d'une largeur minimale de 1,5 m et de 1,8 m pour le confort des piétons lorsqu'ils se croisent et pour l'accessibilité universelle (fauteuil roulant), en particulier lorsque le trottoir borde la chaussée, et pour maintenir un corridor dégagé et large en hiver.»</p> <p><u>Pour les sentiers multifonctionnels ou polyvalents</u>, Vélo Québec recommande une largeur minimale de 3 m «Tant que les piétons et cyclistes sont peu nombreux, le partage du même espace ne pose pas de problème».</p> <p><small>(Vélo Québec Association, 2009. Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes. Guide technique, 168 pages.)</small></p>	✓	
	14. Rue Boardman (débarcadère d'autobus partagé par les écoles John Adam Memorial et des Cheminots)	<p>1) Capacité d'accueil inférieure aux besoins pour l'école John Adam Memorial.</p> <p>2) Absence de signalisation de débarcadère réservé aux autobus.</p>	<p>a) Ajouter une signalisation de type «débarcadère réservé aux autobus scolaires».</p>				

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Delson	✓
	<p>15. Rue Boardman (débarcadère de parents à l'école des Cheminots)</p> <p>*Le programme APAVVA a pour objectif la promotion du transport actif. Les recommandations concernant le débarcadère des parents visent la sécurité des élèves et non l'utilisation de l'automobile pour le trajet domicile-école.</p>	<p>1) Double signalisation qui porte à confusion (municipale en bordure de rue et scolaire sur le terrain de l'école).</p>	<p>a) Retirer la signalisation scolaire présente sur le terrain de l'école.</p>	✓	<p>b) Ajouter sur la signalisation municipale les détails relatifs à l'horaire, à savoir de 6h à 7h30 et de 15h15 à 18h.</p>	✓

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Delson	✓
 <p>Intersection de la montée des Bouleaux et de la rue du Collège Photo : Google Street View, juillet 2015</p>	<p>16. Généralités (Interdiction d'immobiliser son véhicule à moins de cinq mètres d'une intersection)</p>	<p>1) Utilisation de zones hachurées en marquage au sol, de bordures de trottoirs peintes en jaune ou de signalisation pour indiquer l'interdiction de stationner à moins de cinq mètres d'une intersection.</p>		✓	<p>a) Standardiser la façon d'indiquer l'interdiction d'immobiliser son véhicule à moins de cinq mètres d'une intersection (pour le Service de police, l'option de la signalisation est à privilégier).</p>	✓

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Delson	✓
 <p>Intersection du boulevard Georges-Gagné S et de la rue Viau Photo : Google Street View, juillet 2015</p>	17. Généralités (développement du secteur du boulevard George-Gagné S – 500 unités d'habitation)	1) Accroissement prévisible de la clientèle scolaire.			a) Prévoir l'extension du réseau de corridors actifs/scolaires de façon à rejoindre la montée des Bouleaux et la rue Cusson.	
	18. Généralités (réseau cyclable)	1) Réseau cyclable actuel basé sur le modèle de bandes bidirectionnelles qui complique la circulation aux intersections.			a) Réfléchir au développement du réseau cyclable en privilégiant la piste cyclable unidirectionnelle sur rue. «La piste bidirectionnelle offre une bonne sécurité entre les intersections, mais elle complique la circulation aux intersections». <small>(Vélo Québec Association, 2009. Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes. Guide technique, 168 pages.)</small>	
	19. Généralités (communications)	2) Le transport actif pourrait être plus pratiqué par l'ensemble des citoyens. 3) La sensibilisation est essentielle au changement de comportement et à l'adoption de saines habitudes de vie. 4) Les citoyens et les parents, afin de mieux comprendre la démarche et collaborer, doivent savoir qu'il y a une concertation entre divers intervenants.	a) Collaborer avec la Ville, le CISSS de la Montérégie-Ouest et le Service de police pour la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation. b) Tenir un kiosque sur la sécurité routière et le transport actif sécuritaire animé par des élèves lors de la rencontre de parents en début d'année scolaire ou lors de la remise de bulletins. c) Informer les parents sur le transport actif sécuritaire et les règles de sécurité routière par le journal interne de l'école ou le site Internet de l'école et faire des rappels au besoin.		d) En collaboration avec la commission scolaire, CISSS de la Montérégie-Ouest et le Service de police, développer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation conjointe sur le transport actif avec comme public cible autant les parents, les élèves que les citoyens en utilisant un slogan et des messages communs dans les différents outils de communication des partenaires. e) Informer les citoyens de la démarche entreprise par les divers intervenants pour favoriser le transport actif. Utiliser les outils de communication déjà en place ou en développer de nouveaux. f) Réserver un espace dans le journal local ou sur le site Internet de la Ville pour une chronique À pied, à vélo, ville active abordant divers sujets relatifs aux saines habitudes de vie. g) S'assurer de la collaboration du service de police dans la campagne de sensibilisation.	

4. Potentiel pour le transport actif

Actuellement, 195 élèves (31,5 %) sont transportés par autobus à l'école Louis-Lafortune, ce qui donne un potentiel théorique de 424 élèves marcheurs (68,5 %).

Actuellement, 12 élèves (5 %) sont transportés par autobus ou berlines à l'école des Cheminots, ce qui donnerait un potentiel théorique de 237 élèves marcheurs (95 %) pour une école régulière. Toutefois compte tenu du type d'école (alternative) qui accueille des élèves de plusieurs villes environnantes, le potentiel demeure négligeable pour le transport actif; les élèves étant transportés par leurs parents. Il n'est donc pas étonnant d'avoir un achalandage important de voitures dans le secteur des trois écoles.

Actuellement, 220 élèves (79 %) sont transportés par autobus à l'école John Adam Memorial, ce qui donne un potentiel théorique de 59 élèves marcheurs (21 %).

Il ressort des commentaires recueillis lors du sondage (voir les détails en annexe) que les parents ressentent une certaine insécurité en ce qui concerne le trajet domicile-école, surtout pour la traversée de la route 132, la distance à parcourir et le jeune âge des marcheurs. Voici quelques commentaires de parents :

«Traverser la ROUTE 132 est extrêmement dangereux, il y a eu plusieurs morts d'enfant à vélo. Je ne permettrai pas à mes enfants d'aller à l'école en vélo avant le secondaire».

«Mon enfant doit traverser le boul 132, en direction sud. À l'intersection avec la rue Principale, les automobilistes ont le droit de tourner à droite sur le feu rouge. De plus, pour la traverse piétonne, il n'y a pas de temps réservé et il faut manoeuvrer avec les autos. Cette intersection est trop dangereuse pour le parcours vers l'école».

«Entre chez moi et l'école, il y a de bons bouts avec piste cyclable, mais à partir du moment où ils enlèvent les poteaux sur la rue principale, ça devient dangereux... et proche des rails à la hauteur des rues rodiers je trouve cela dangereux aussi... mes enfants ont 8 et 9 ans et demi... merci »!

Parmi les améliorations qui inciteraient les parents à favoriser le transport actif pour leur enfant, mentionnons les propositions suivantes :

«Il manque un viaduc sur la 132. Trop de circulation».

«Je ne comprends pas qu'il n'y ait pas de trottoir qui longe le terrain de l'école. Il devrait y en avoir un sur la rue Du Collège et sur la rue Roach. Pour atteindre la piste multi-services de la rue Du Collège en partant de l'intersection Boardman/Mté des Bouleaux, les enfants doivent traverser la rue Du Collège sans

brigadier pour ensuite la retraverser (avec brigadier) à l'intersection de la rue qui mène à la cours d'école. Il serait à mon avis très simple de faire continuer le trottoir qui mène au stationnement des professeurs».

Pour les trois écoles, plusieurs centaines de parents font la navette pour leurs enfants vers les différents services de garde. Ainsi, pour des raisons de sécurité aux abords de l'école, de santé des élèves et de qualité de l'environnement, la recherche de mesures de réduction du transport motorisé en faveur du transport actif s'avère une option gagnante dans tous les cas.

Dans plusieurs cas, le jeune âge des enfants est une des raisons invoquées par les parents pour ne pas pratiquer le transport actif. En tenant compte de l'insécurité des parents, **le pédibus** peut s'avérer une bonne pour favoriser le transport actif, particulièrement pour les élèves du préscolaire et de premier cycle. Cette solution a d'ailleurs été évoquée par plusieurs parents dans le sondage.



Pédibus : système d'accompagnement des écoliers sur le trajet entre l'école et la maison, destiné aux élèves qui ne sont pas encore suffisamment autonomes pour marcher seuls.

Des bénévoles, équipés de dossards réfléchissants, guident le pédibus constitué d'un petit groupe d'élèves. Ces derniers attendent le pédibus aux points de rassemblement convenus.

Un petit comité responsable de l'organisation détermine l'horaire, l'emplacement des arrêts et le trajet des lignes de pédibus.

L'objectif est d'assurer le maximum de sécurité aux enfants sur le chemin de l'école et de les responsabiliser en tant qu'usagers de la route. Cette initiative simplifie la vie des parents et favorise la convivialité et la sécurité dans le quartier.



Photo : Nature-Action Québec

Veuillez noter que la Société canadienne du cancer peut soutenir les écoles désireuses de mettre en place un tel système de transport actif par l'entremise de son projet TrottiBUS. Pour plus d'informations : www.cancer.ca.



5. Conclusion

Le plan de déplacement des écoles Louis-Lafortune, des Cheminots et John Adam Memorial sert des objectifs multiples. Il vient appuyer les directions d'écoles dans leurs démarches auprès des élèves et des parents en matière de promotion du transport actif. Il interpelle également les autorités concernées afin de créer un environnement urbain propice aux déplacements actifs aux abords de l'école. Le contenu de ce document s'appuie sur la perception des trois directions d'écoles, des parents, du CISSS de la Montérégie-Ouest, des représentants de la Ville de Delson, du Service de police de Roussillon ainsi que sur les conseils de l'équipe de Vélo Québec, de son partenaire régional, Nature-Action Québec, dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*.

Les obstacles soulevés dans ce plan de déplacement rendent compte de la coexistence problématique entre les différents usagers de la route aux abords des écoles. Les recommandations du plan de déplacement portent d'abord sur des modifications de l'environnement physique immédiat aux abords des écoles, entre autres identifier certaines rues comme corridors actifs/scolaires, revoir la configuration des voies de la montée des Bouleaux, ajouter un aménagement physique pour délimiter le sentier multifonctionnel de la rue du Collège, améliorer la signalisation de stationnement, indiquer l'interdiction d'immobiliser son véhicule à moins de cinq mètres des intersections, refaire la configuration des voies sur la rue Cusson et Lucerne, aménager un trottoir ou un sentier multifonctionnel en bordure de la rue Melrose, sécuriser l'intersection des rues Roach et montée des Bouleaux en instaurant des arrêts obligatoires et un passage pour piétons surélevé.

La surveillance policière devrait également être renforcée afin de faire respecter le code de la sécurité routière sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans les zones scolaires. Parallèlement, il est recommandé que des actions d'information et de sensibilisation au transport actif soient mises en œuvre auprès des enfants, mais aussi à l'égard des parents qui vont reconduire leur enfant en voiture. En travaillant ensemble, les écoles, la Ville, le Service de police, le CISSS de la Montérégie-Ouest pourront bénéficier d'une vaste mobilisation afin de faire de Delson une ville plus active.

L'ensemble des recommandations proposées dans le présent plan de déplacement entend favoriser une prise de conscience par rapport à l'usage généralisé de la voiture, de même qu'un changement dans les habitudes de déplacement des élèves de Delson. Il cherche également à favoriser un environnement propice à la pratique de la marche et du vélo aux abords de l'école. Le défi est grand et il nécessite du temps et une implication continue de l'ensemble des intervenants du milieu. Il n'en demeure pas moins nécessaire de relever ce défi s'il permet la consolidation, voire l'augmentation de la pratique du transport actif chez les élèves des écoles de Delson. Une fiche de suivi (voir en annexe) est fournie à titre indicatif afin de faciliter les démarches subséquentes au dépôt du présent document.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1

Plans de stationnement pour vélos

Annexe 2

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

Annexe 3

Lien du programme *À pied, à vélo, ville active* avec le programme de l'école québécoise

Annexe 4

Fiche de suivi du plan de déplacement

Annexe 1

Plan de stationnement pour vélos

École Louis-Lafortune

Décembre 2017



Ecole Louis-Lafortune

Sommaire et recommandations

Informations de base

Nom de l'école	Louis-Lafortune
Commission scolaire	des Grandes-Seigneuries
Nombre d'élèves	619
Nombre d'employés	95

Accessibilité à vélo

Type de milieu	X	Urbain		Périurbain		Rural
Accessibilité à vélo	X	Bonne		Limité		Difficile

Précisions

L'école Louis-Lafortune est facilement accessible à vélo par les pistes des rues du Collège, montée des bouleaux et Boardman. Lors de la visite, le 23 octobre 2017, seulement deux vélos étaient présents sur le support près de l'entrée principale et 13 vélos se trouvaient sur les supports près du débarcadère des parents.

Recommandations

Stationnement pour vélos

	Places à conserver	Places à ajouter	Total	Supports recommandés		
Élèves	48	0	48	Arceaux	X	Râteliers
Employés	0	0	0	Arceaux		Râteliers

1. Pour le calcul des capacités recommandées, voir pages suivantes.
2. Pour la description des supports recommandés, voir pages suivantes.

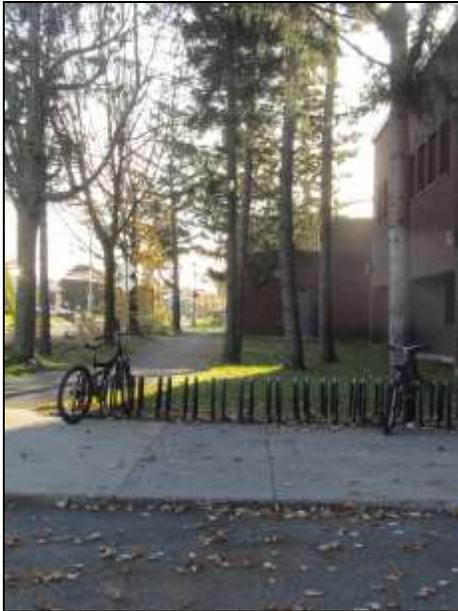
Précisions

Nombre de places recommandées en fonction du calcul : entre 33 et 133 places

Les supports actuels de type râtelier offrent 48 places réparties sur les deux emplacements. Il est recommandé de conserver les supports actuels puisqu'ils permettent de cadenasser adéquatement la roue et le cadre du vélo avec un cadenas en U. Le nombre de places offertes pourra être augmenté advenant un accroissement de la clientèle scolaire ou de l'utilisation du vélo comme moyen de transport actif.

Emplacements recommandés

Il est recommandé de conserver les emplacements actuels parce qu'ils sont situés près des accès à la cour et qu'ils reposent sur une surface imperméable, ce qui favorise le drainage et l'utilisation des supports en cas de mauvais temps. L'emplacement près du débarcadère est un peu moins visible en raison de la distance avec les fenêtres des salles de classe, mais aucun vol ni acte de vandalisme n'a été signalé durant la dernière année en lien avec les vélos.



Emplacement actuel des supports à vélo
près de l'entrée principale



Emplacement actuel des supports à vélo
près du débarcadère de parents

Plan de stationnement pour vélos

École des Cheminots

Décembre 2017



École des Cheminots

Sommaire et recommandations

Informations de base

Nom de l'école	des Cheminots
Commission scolaire	des Grandes-Seigneuries
Nombre d'élèves	249
42	21

Accessibilité à vélo

Type de milieu	Urbain	X	Périurbain		Rural
Accessibilité à vélo	Bonne	X	Limité		Difficile

Précisions

L'école des Cheminots est facilement accessible à vélo par les pistes des rues du Collège, montée des bouleaux et Boardman. Toutefois, il n'y a aucun support pour les vélos à l'école. Lors de la visite, le 23 octobre 2017, un vélo était attaché à la clôture de la cour.

Recommandations

Stationnement pour vélos

	Places à conserver	Places à ajouter	Total	Supports recommandés		
Élèves	0	14	14	Arceaux	X	Râteliers
Employés	0	0	0	Arceaux	X	Râteliers

1. Pour le calcul des capacités recommandées, voir pages suivantes.
2. Pour la description des supports recommandés, voir pages suivantes.

Précisions

Nombre de places recommandées en fonction du calcul : entre 13 et 54 places.

Il n'y a aucun support pour les vélos à l'école. Il est recommandé d'installer deux supports de type râtelier de sept places pour un total de 14 places. Ce type de support permet de cadenasser adéquatement la roue et le cadre avec un cadenas en U. Le nombre de places offertes pourra être augmenté advenant un accroissement de la clientèle scolaire ou de l'utilisation du vélo comme moyen de transport actif.

Emplacement recommandé

Il est recommandé de trouver un emplacement visible depuis les fenêtres pour faciliter la surveillance et limiter les cas de vol et de vandalisme. De plus, l'emplacement doit se trouver à proximité de l'accès à la cour par les élèves. Il doit idéalement reposer sur une surface imperméable (asphalte) qui permet d'éviter les accumulations d'eau et facilite ainsi l'utilisation des supports en cas de mauvais temps.



Emplacement actuel utilisé par les cyclistes à l'école des Cheminots

Plan de stationnement pour vélos

École John Adam Memorial

Décembre 2017



Vélo Québec



École John Adam Memorial

Sommaire et recommandations

Informations de base

Nom de l'école	John Adam Memorial
Commission scolaire	Riverside
Nombre d'élèves	279
Nombre d'employés	50

Accessibilité à vélo

Type de milieu	X	Urbain	X	Périurbain		Rural
Accessibilité à vélo	X	Bonne	X	Limité		Difficile

Précisions

L'école John Adam Memorial est facilement accessible à vélo par les pistes des rues du Collège, montée des bouleaux et Boardman. Lors de la visite, le 23 octobre 2017, aucun vélo n'était présent sur le support.

Recommandations

Stationnement pour vélos

	Places à conserver	Places à ajouter	Total	Supports recommandés		
Élèves	6	8	14	Arceaux	X	Râteliers
Employés	0	0	0	Arceaux	X	Râteliers

1. Pour le calcul des capacités recommandées, voir pages suivantes.
2. Pour la description des supports recommandés, voir pages suivantes.

Précisions

Nombre de places recommandées en fonction du calcul : entre 15 et 61 places
 Le support actuel de type clôture offre 6 places. Il s'agit d'un type de support non recommandé par Vélo Québec puisqu'il ne permet pas de cadenasser adéquatement la roue et le cadre du vélo avec un cadenas en U. Il est recommandé de remplacer le support actuel par deux supports de sept places (14 places) de type râtelier. Le nombre de places offertes pourra être augmenté advenant un accroissement de la clientèle scolaire ou de l'utilisation du vélo comme moyen de transport actif.

Emplacements recommandés

L'emplacement actuel des supports à vélo situé en façade de l'école, près de la piste cyclable et de l'accès à la cour, repose sur une surface gazonnée, ce qui ne favorise pas l'utilisation des supports en cas de mauvais temps. Aucun vol ni acte de vandalisme n'a été signalé durant la dernière année. Il est recommandé de conserver l'emplacement actuel en aménageant idéalement une surface imperméable (asphalte ou béton) et un chemin d'accès. Les nouveaux supports devraient être disposés adéquatement, de façon à accueillir des vélos des deux côtés.

Selon les renseignements obtenus, très peu d'élèves viennent à l'école à vélo. Les supports pourraient être utilisés par des membres du personnel ou des visiteurs.

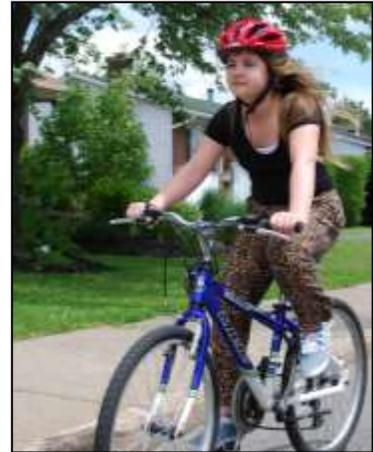


Emplacement actuel du support à vélo à l'école John Adam Memorial

Pourquoi?

En fournissant des stationnements pour vélos de qualité, on incite les élèves et les employés à se rendre à l'école à vélo. On atteint ainsi plusieurs buts, notamment :

- encourager l'activité physique :
 - combattre l'obésité,
 - améliorer la concentration;
- réduire la dépendance à l'automobile :
 - réduire les gaz à effet de serre (GES),
 - contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie;
- réduire la circulation automobile dans les environs de l'école :
 - réduire la pollution de l'air,
 - améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.



Comment?

Les cyclistes recherchent trois qualités dans les stationnements pour vélos :

- accessibilité : facilité d'accès tant au stationnement pour vélos en arrivant sur le site de l'école qu'au bâtiment après avoir stationné le vélo;
- facilité d'usage : facilité pour trouver un espace de stationnement libre, pour rentrer et pour cadenasser son vélo dans cet espace;
- sécurité : la protection du vélo contre le vandalisme et le vol et la protection des usagers contre les agressions.

Pour bien répondre aux besoins des cyclistes, il faut prendre en compte l'emplacement et la capacité des aires de stationnement pour vélos. Pour chaque aire de stationnement, il est important de choisir le bon type de support et d'assurer une bonne disposition des supports dans l'espace disponible (voir pages suivantes pour les détails).

En plus de fournir des aménagements de qualité, il est important de sensibiliser les élèves et les employés aux avantages de se rendre à l'école à vélo. Une campagne de sensibilisation pourrait aborder comment se rendre à l'école en sécurité et comment bien garer son vélo pour éviter le vol. Vélo Québec propose un modèle de lettre à l'intention des parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au vol de vélo (voir à la dernière page du présent annexe).

Emplacement

Pour inciter davantage les élèves et les employés à se déplacer à vélo, il est important de bien choisir les emplacements des stationnements pour vélos sur le site de l'école.

Pour maximiser l'**accessibilité**, les supports devraient être situés à des endroits directement accessibles à partir des rues avoisinantes.

Pour **faciliter l'utilisation**, les aires de stationnement pour vélos devraient avoir une superficie suffisante pour installer le nombre requis de supports pour vélos et laisser assez d'espace pour la circulation.

Pour assurer un niveau adéquat de **sécurité**, les stationnements pour vélos devraient être situés à des endroits qui offrent une surveillance passive. Il s'agit d'endroits achalandés et visibles. Dans le cas contraire, il est possible d'implanter des dispositifs de surveillance active, notamment des caméras.

Emplacements adéquats :

- près des entrées et des sorties principales;
- espaces ouverts, bien éclairés, achalandés au cours de la journée;
- visibles depuis le (s) bâtiment (s) de l'école;
- visibles depuis les rues avoisinantes;
- avec une surface nivelée et dure (en béton, asphalte ou pavé) qui permet d'ancrer les supports pour vélos.

Emplacements à éviter :

- espaces enclavés, cachés par des bâtiments, la végétation, etc. ;
- endroits peu achalandés.



Pour les employés de l'école, on peut fournir un certain nombre de places de stationnement pour vélos à sécurité accrue. Il s'agit de situer les supports pour vélos dans des enclos clôturés, des abris fermés ou des bâtiments existants. L'accès est contrôlé par une clé, une carte ou un code d'accès. Selon des sondages sur les habitudes de déplacement, le risque de vol et le vandalisme sont souvent indiqués comme principales barrières à l'utilisation du vélo comme moyen de transport chez les adultes.

Capacité

La capacité d'un stationnement pour vélos devrait correspondre ou dépasser la demande. Une capacité de stationnement insuffisante peut :

- décourager l'utilisation du vélo;
- inciter les cyclistes à attacher leurs vélos à des endroits inadéquats :
- mobilier urbain (bancs, lampadaires, poteaux de signalisation, etc.);
- arbres;
- espaces de circulation piétonne.

Inversement, une capacité excessive peut entraîner des coûts inutiles et un usage de l'espace inefficace. Il est donc souvent préférable de déployer les stationnements pour vélos en phases. Une bonne pratique est de faire des relevés de stationnement pour évaluer si l'offre est suffisante par rapport à la demande et d'ajuster la capacité en conséquence.



Pour déterminer le nombre de places nécessaires, le Guide d'aménagement en faveur des piétons et des cyclistes de Vélo Québec suggère les ratios suivants :

- **élèves** : 1 espace de stationnement pour vélo par 5 à 20 élèves;
- **employés** : 1 espace de stationnement pour vélo par 10 à 40 employés.

Il est aussi souhaitable de fournir quelques supports près de l'entrée principale à l'intention des visiteurs, notamment des parents et des messagers à vélo.



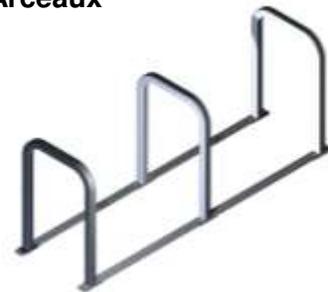
La demande pour le stationnement pour vélos est influencée par les facteurs suivants :

- **aménagement** : des aménagements cyclables à proximité à l'école;
- **circulation** : la vitesse et le débit de circulation dans les rues avoisinantes;
- **densité** : la densité de population dans le voisinage de l'école;
- **promotion du vélo** : interventions auprès des élèves et des parents pour promouvoir l'utilisation du vélo.

Types de support

Les supports pour vélos de type arceau sont recommandés. Ce type de support est facile à utiliser et offre un bon niveau de sécurité puisqu'il permet de cadenasser sans difficulté une roue et le cadre du vélo avec un cadenas en U. Les arceaux permettent de cadenasser les vélos à différentes hauteurs et sont donc compatibles avec des vélos de tous types et de toutes tailles. Deux vélos peuvent être attachés sur chaque arceau à condition de laisser un espace suffisant entre les arceaux (voir page suivante).

Arceaux



En cas de contraintes d'espace, des supports de **type râtelier** peuvent être utilisés. Ce type de supports permet une plus grande densité de stationnement. Cependant, les râteliers sont un peu moins faciles à utiliser que des arceaux pour deux raisons :

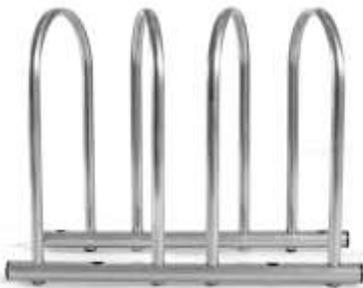
- positionnement du cadenas est plus contraignant;
- guidons des vélos voisins se chevauchent et peuvent s'accrocher.

Le dernier bémol s'applique seulement aux vélos d'adultes. Les guidons des vélos d'enfants étant moins larges, ils ne se chevauchent pas dans les râteliers. Ce type de support est donc idéal pour les écoles primaires.



Pour les deux types de supports, un **fini en acier inoxydable** est fortement recommandé. Le coût unitaire est un peu plus élevé à l'achat, mais le produit résiste mieux à la corrosion et à l'usure que la plupart des autres matériaux de finition.

Râteliers

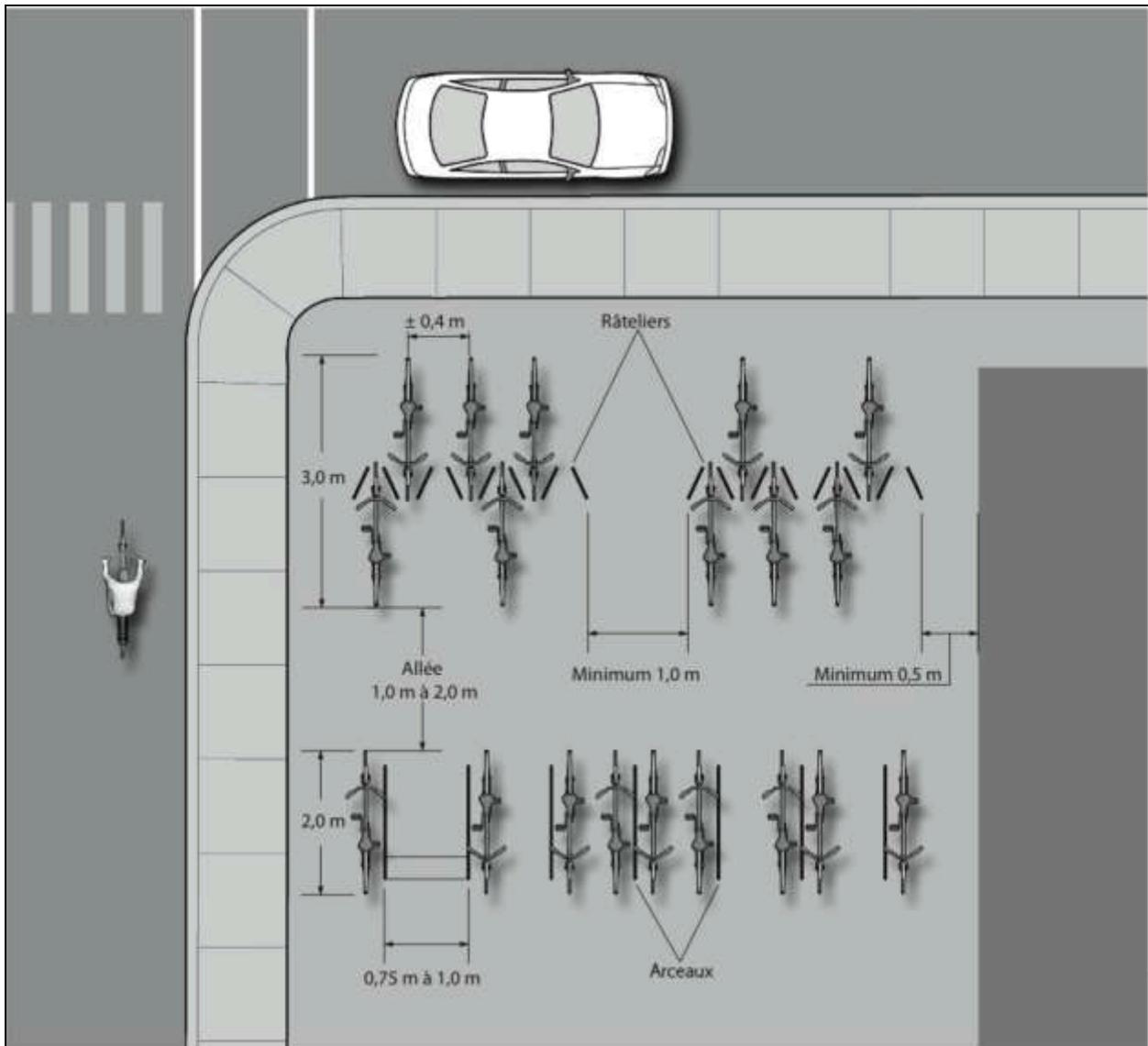


Disposition des supports

Il est important de bien disposer les supports dans l'aire de stationnement pour vélos. Les dégagements clés à respecter sont les suivants :

- 0,75 à 1,0 m entre les arceaux individuels pour éviter les accrochages entre les guidons;
- 0,5 m de dégagement des murs, clôtures ou autres éléments verticaux;
- 1,0 à 2,0 m pour les allées entre les rangées de supports pour vélos.

Voir la figure ci-dessous pour une illustration de la bonne disposition des supports pour vélos.



Sensibilisation

Le texte ci-dessous est un exemple d'une lettre qui peut être envoyée aux parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au stationnement des vélos à l'école.

Chers parents,

L'école XYZ va se doter prochainement d'une aire de stationnement pour vélos. La direction invite tous les élèves et membres du personnel de l'école à profiter de cette nouvelle installation en utilisant le vélo comme moyen de transport.

Pour que l'expérience soit agréable, il faut évidemment diminuer les risques de vol. Pour ce faire, vous pouvez jouer un rôle très important en tant que parents.

D'une part, nous vous encourageons à enseigner à votre enfant quelques règles de base :

*toujours barrer le vélo avec un cadenas adéquat aux supports prévus à cet effet (ne pas utiliser les arbres ou le mobilier urbain);
toujours attacher le vélo par le cadre et, si possible, la roue avant;
ne rien laisser sur le porte-bagages ou dans le panier;
retirer les objets détachables (lumières, pompe, odomètre, gourde, sacoches, etc.);
éviter de laisser le vélo attaché pendant de longues périodes, en particulier pendant la nuit.*

D'autre part, nous vous encourageons fortement à :

*procurer à votre enfant un cadenas de qualité, par exemple un cadenas en U;
faire buriner le vélo de votre enfant au poste de police de votre quartier;
remplacer les déclenches rapides de certaines pièces (selle, roues, etc.) par de vrais boulons;
procurer à votre enfant un vélo sobre et modeste pour ne pas attiser la convoitise.*

En observant ces recommandations, vous réduisez considérablement les risques de vol du vélo de votre enfant. Il pourra ainsi le conserver jusqu'à ce qu'il soit trop petit pour lui!

Directives pour l'acquisition des supports à vélo

- Dans certaines commissions scolaires, il est possible de faire fabriquer des supports à vélo par les écoles de formation professionnelle (option soudure) à des coûts très abordables.
- La boutique de Vélo Québec offre 10 % de rabais aux écoles et municipalités participant au programme *À pied, à vélo, ville active*.

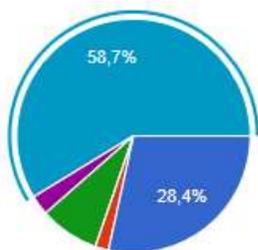
Annexe 2

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

École Louis-Lafortune

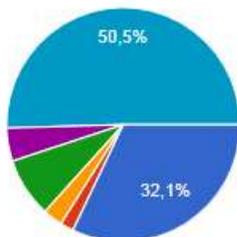
Afin d'établir le portrait des habitudes de déplacement et d'identifier les conditions nécessaires pour inciter un plus grand nombre d'élèves au transport actif, un sondage a été réalisé à l'automne 2017 auprès des parents de l'école Louis-Lafortune. Au total, 110 sondages ont été remplis (110/619 élèves – 18 %).

1. Durant les mois de décembre, janvier, février et mars (approximativement 15 semaines), combien de jours par semaine votre enfant est-il transporté en voiture entre l'école et la maison ? / During the winter months: December, January, February and March (around 15 weeks), how often is your child driven back and forth to school ?



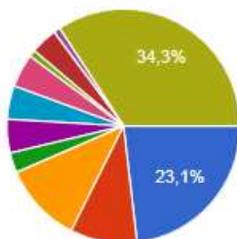
0 jour/semaine / 0 day per week	31	28.4 %
1 jour/semaine / 1 day per week	2	1.8 %
2 jours/semaine / 2 days per week	0	0 %
3 jours/semaine / 3 days per week	9	8.3 %
4 jours/semaine / 4 days per week	3	2.8 %
5 jours/semaine / 5 days per week	64	58.7 %

2. Durant les mois de septembre, octobre, novembre, avril, mai et juin (approximativement 22 semaines) combien de jours par semaine votre enfant est-il transporté en voiture entre l'école et la maison ? / During the spring and summer months: September, October, November, April, May and June (around 22 weeks), how often is your child driven back and forth to school?



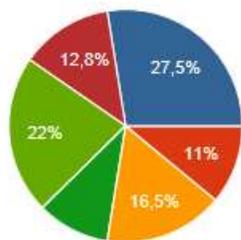
0 jour/semaine / 0 day per week	35	32.1 %
1 jour/semaine / 1 day per week	2	1.8 %
2 jours/semaine / 2 days per week	3	2.8 %
3 jours/semaine / 3 days per week	9	8.3 %
4 jours/semaine / 4 days per week	5	4.6 %
5 jours/semaine / 5 days per week	55	50.5 %

3. Quelle distance supplémentaire parcourez-vous spécialement pour l'aller-retour en voiture de votre enfant entre l'école et la maison ? / How many extra miles do you drive daily to drop and fetch your child from school?



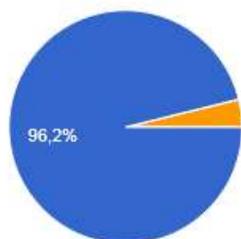
0,5 km/jour / 0,5 km per day	25	23.1 %
1 km/jour / 1 km per day	10	9.3 %
2 km/jour / 2 km per day	12	11.1 %
3 km/jour / 3 km per day	3	2.8 %
4 km/jour / 4 km per day	5	4.6 %
5 km/jour / 5 km per day	5	4.6 %
6 km/jour / 6 km per day	5	4.6 %
7 km/jour / 7 km per day	1	0.9 %
8 km/jour / 8 km per day	4	3.7 %
9 km/jour / 9 km per day	0	0 %
10 km/jour / 10 km per day	1	0.9 %
Plus de 10 km/jour / Over 10 km per day	0	0 %
Ne s'applique pas / Non applicable	37	34.3 %

4. Quel type de voiture utilisez-vous habituellement pour le transport de votre enfant entre l'école et la maison ? / What type of vehicle do you use to drive your child to and from school?



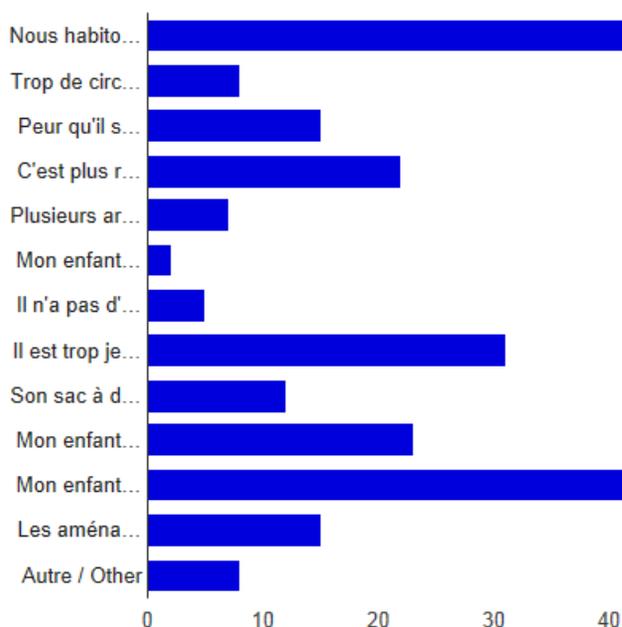
sous-compacte (ex.: Smart for two) / Subcompact car	0	0 %
compacte (ex.: Volkswagen Golf) / Compact car	12	11 %
intermédiaire (ex.: Ford Fusion) / Mid-size car - intermediate	18	16.5 %
Berline (ex.: Toyota Avalon) / Sedan	11	10.1 %
Berline de luxe (ex.: BMW série 5) / Luxury sedan	0	0 %
Coupé de luxe (ex.: Bentley Continental GT) / Luxury coupé	0	0 %
Sport (ex.: Ford Mustang) / Sport	0	0 %
Tout-terrain (ex.: Grand Cherokee) / SUV	24	22 %
Minifourgonnette (ex.: Mazda 5) / Minivan	14	12.8 %
Ne s'applique pas / Non applicable	30	27.5 %

5. Quel type de carburant requiert votre véhicule? / What type of fuel does your vehicle run on?



Essence / Gas	100	96.2 %
Diesel / Diesel	0	0 %
Véhicule hybride/électrique / Hybrid/Electric vehicle	4	3.8 %

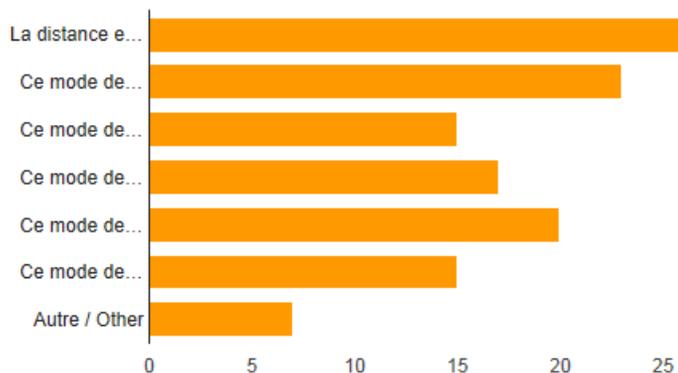
6. Pour quelles raisons votre enfant n'utilise pas un moyen de transport actif (marche ou vélo) pour se rendre à l'école ? / What are the reasons for which your child doesn't use active transportation (walk or bike) to get to school?



Nous habitons trop loin / Too great a distance from home to school	42	44.2 %
Trop de circulation autour de l'école / Too much traffic around the school	8	8.4 %
Peur qu'il soit victime d'agression ou d'intimidation sur le chemin de l'école / Afraid that your child might fall victim of assault or intimidation on his/her way to school	15	15.8 %
C'est plus rapide en automobile, nous sommes pressés le matin / Driving is a lot faster; we have a hectic morning routine.	22	23.2 %
Plusieurs arrêts à faire sur le chemin de l'école (école, garderie, courses) / Need to make several stops on the way to school (other school, daycare, errands)	7	7.4 %
Mon enfant ne veut pas marcher ou pédaler / My child doesn't want to walk or	2	2.1 %

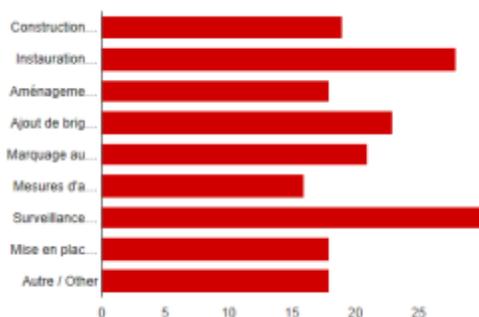
	bike		
Il n'a pas d'amis pour l'accompagner sur le trajet / My child has no friend to accompany him/her on the way to school	5	5.3 %	
Il est trop jeune / My child is too young	31	32.6 %	
Son sac à dos est trop lourd / His/her school bag is too heavy	12	12.6 %	
Mon enfant a droit au transport scolaire / My child has a right to school transportation	23	24.2 %	
Mon enfant fréquente le service de garde / My child takes part in after school programs	48	50.5 %	
Les aménagements pour les piétons et cyclistes sont déficients / Inadequate infrastructures for pedestrians and/or cyclists	15	15.8 %	
	Autre / Other	8	8.4 %

7. Pour quelles raisons votre enfant utilise un moyen de transport actif (marche ou vélo) pour se rendre à l'école ? / For what reasons does your child uses active transportation to and from school?



La distance entre la maison et l'école est courte / Short distance between home and school	27	67.5 %
Ce mode de déplacement est bon pour sa santé / Active transportation is good for your health	23	57.5 %
Ce mode de déplacement est plus facile / This means of transportation is easier	15	37.5 %
Ce mode de déplacement est plus agréable / This means of transportation is more enjoyable	17	42.5 %
Ce mode de déplacement lui permet de développer son autonomie / This means of transportation enables my child to develop self-reliance	20	50 %
Ce mode de déplacement est bon pour l'environnement / This means of transportation is environmentally friendly	15	37.5 %
	Autre / Other	7 17.5 %

8. Quelles mesures favoriseraient le plus les déplacements à pied ou à vélo dans votre secteur? / Which measures do you think would promote active transportation in your area?



Mesure	Nombre de réponses	Pourcentage
Construction de trottoirs / Building sidewalks	19	22.6 %
Instauration de corridors scolaires / Establishment of safe routes to school	28	33.3 %
Aménagement de pistes cyclables / Development of bicycle lanes	18	21.4 %
Ajout de brigadiers scolaires / School patrols	23	27.4 %
Marquage au sol des passages pour piétons / Pavement marking at pedestrian crossings	21	25 %
Mesures d'apaisement de la circulation / Measures to alleviate traffic	16	19 %
Surveillance policière / Police surveillance	30	35.7 %
Mise en place d'un pédibus (Trottibus) / Setting up a "Walking school bus"	18	21.4 %
Autre / Other	18	21.4 %

9. Commentaires ou Suggestions / Comments and Suggestions

Route 132 trop.dangereuse pour qu'un enfant de 5 ans la traverse.
 Nous habitons l'autre côté de la 132, je ne vois pas le jour où je me sentirai assez en confiance pour lui faire traverser la 132 en vélo.
 Je trouve que les pistes cyclables sont adéquates, nous l'utilisons la fin de semaine.
 Traverser la ROUTE 132 est extrêmement dangereux, il y a eu plusieurs morts d'enfant à vélo. Je ne permettrai pas à mes enfants d'aller à l'école en vélo avant le secondaire.
 Je ne veux pas que mon enfant traverse la 132
 Je ne comprends pas qu'il n'y ait pas de trottoir qui longe le terrain de l'école. Il devrait y en avoir un sur la rue Du Collège et sur la rue Roach. Pour atteindre la piste multi-services de la rue Du Collège en partant de l'intersection Boardman/Mté des Bouleaux, les enfants doivent traverser la rue Du Collège sans brigadier pour ensuite la retraverser (avec brigadier) à l'intersection de la rue qui mène à la cours d'école. Il serait à mon avis très simple de faire continuer le trottoir qui mène aux stationnement des professeurs.

Nous avons la 132 à traversé et il à 6ans

les endroits pour ranger le vélo n'est pas adéquat.

Nous habitons trop loin de l'école pour qu'ils puissent y aller à pied ou en velo

Lorsque c'est possible, je vais en vélo à l'école avec ma fille, mais seule elle ne peut pas, elle doit traverser la route 132

mon enfant habite de l autre côté de la 132... jamais elle ne traversera ce boulevard

Mon enfant prend le transport scolaire

Les voitures (des parents) sont mal stationnées dans la rue et rendent la circulation dangereuse à pied, car les enfants doivent marcher dans le milieu de la rue.

Entre chez moi et l'école, il y a de bons bouts avec piste cyclable, mais à partir du moment ou ils enlèvent les poteaux sur la rue principale, ça devient dangereux... et proche des rails à la hauteur des rues rodiers je trouve celà dangereux aussi... mes enfants ont 8 et 9 ans et demi... merci!

Pour qu'il aille à l'école en vélo, il faudrait une passerelle au dessus de la 132. C'est un endroit beaucoup trop dangereux.

Une traverse élevée au-dessus de la 132 avec barrière sécuritaire.

J'accompagne ma fille matin et après-midi pour la marche, car les voitures roulent trop vite ne respectant aucunement les limites de vitesses ni les arrêts. Il n'y a aucune surveillance policière alors les automobilistes se croient tout permis.

J'aimerais pouvoir permettre à mes enfants de se déplacer, mais leur sommeil est plus important pour moi. La distance à vélo est trop grande!

Il manque un viaduc sur la 132. Trop de circulation.

La raison pour laquelle je vais parfois mener mon enfant à l'école l'hiver ce sont les trottoirs non déneigés et glacés ainsi que la traverse pour piéton en avant de l'école qui ressemble à une patinoire.

Diminuer la circulation sur mtée du Bouleau le matin.

Mon enfant doit traverser le boul 132, en direction sud. À l'intersection avec la rue Principale, les automobilistes ont le droit de tourner à droite sur le feu rouge. De plus, pour la traverse piétonne, il n'y a pas de temps réservé et il faut manoeuvrer avec les autos. Cette intersection est trop dangereuse pour le parcours vers l'école.

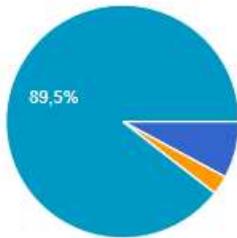
On pourriez utiliser le velo, mais il faut traverser l'autoroute 132. On habite dans secteur Nord

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

École des Cheminots

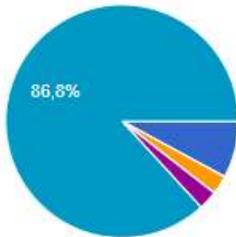
Afin d'établir le portrait des habitudes de déplacement et d'identifier les conditions nécessaires pour inciter un plus grand nombre d'élèves au transport actif, un sondage a été réalisé à l'automne 2017 auprès des parents de l'école des Cheminots. Au total, 76 sondages ont été remplis (76/249 élèves – 31 %)

1. Durant les mois de décembre, janvier, février et mars (approximativement 15 semaines), combien de jours par semaine votre enfant est-il transporté en voiture entre l'école et la maison ? / During the winter months: December, January, February and March (around 15 weeks), how often is your child driven back and forth to school ?



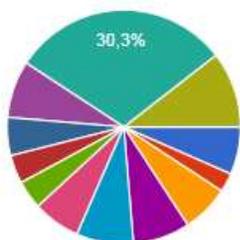
0 jour/semaine / 0 day per week	6	7.9 %
1 jour/semaine / 1 day per week	0	0 %
2 jours/semaine / 2 days per week	2	2.6 %
3 jours/semaine / 3 days per week	0	0 %
4 jours/semaine / 4 days per week	0	0 %
5 jours/semaine / 5 days per week	68	89.5 %

2. Durant les mois de septembre, octobre, novembre, avril, mai et juin (approximativement 22 semaines) combien de jours par semaine votre enfant est-il transporté en voiture entre l'école et la maison ? / During the spring and summer months: September, October, November, April, May and June (around 22 weeks), how often is your child driven back and forth to school?



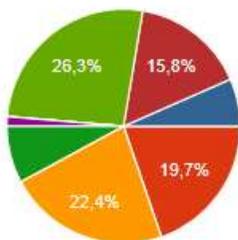
0 jour/semaine / 0 day per week	6	7.9 %
1 jour/semaine / 1 day per week	0	0 %
2 jours/semaine / 2 days per week	2	2.6 %
3 jours/semaine / 3 days per week	0	0 %
4 jours/semaine / 4 days per week	2	2.6 %
5 jours/semaine / 5 days per week	66	86.8 %

3. Quelle distance supplémentaire parcourez-vous spécialement pour l'aller-retour en voiture de votre enfant entre l'école et la maison ? / How many extra miles do you drive daily to drop and fetch your child from school?



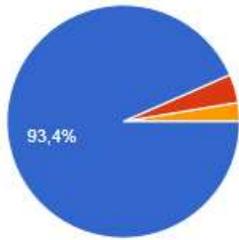
0,5 km/jour / 0,5 km per day	5	6.6 %
1 km/jour / 1 km per day	2	2.6 %
2 km/jour / 2 km per day	5	6.6 %
3 km/jour / 3 km per day	0	0 %
4 km/jour / 4 km per day	6	7.9 %
5 km/jour / 5 km per day	6	7.9 %
6 km/jour / 6 km per day	5	6.6 %
7 km/jour / 7 km per day	3	3.9 %
8 km/jour / 8 km per day	3	3.9 %
9 km/jour / 9 km per day	4	5.3 %
10 km/jour / 10 km per day	6	7.9 %
Plus de 10 km/jour / Over 10 km per day	23	30.3 %
Ne s'applique pas / Non applicable	8	10.5 %

4. Quel type de voiture utilisez-vous habituellement pour le transport de votre enfant entre l'école et la maison ? / What type of vehicle do you use to drive your child to and from school?



sous-compacte (ex.: Smart for two) / Subcompact car	0	0 %
compacte (ex.: Volkswagen Golf) / Compact car	15	19.7 %
intermédiaire (ex.: Ford Fusion) / Mid-size car - intermediate	17	22.4 %
Berline (ex.: Toyota Avalon) / Sedan	6	7.9 %
Berline de luxe (ex.: BMW série 5) / Luxury sedan	1	1.3 %
Coupé de luxe (ex.: Bentley Continental GT) / Luxury coupé	0	0 %
Sport (ex.: Ford Mustang) / Sport	0	0 %
Tout-terrain (ex.: Grand Cherokee) / SUV	20	26.3 %
Minifourgonnette (ex.: Mazda 5) / Minivan	12	15.8 %
Ne s'applique pas / Non applicable	5	6.6 %

5. Quel type de carburant requiert votre véhicule? / What type of fuel does your vehicle run on?



Essence / Gas	71	93.4 %
Diesel / Diesel	3	3.9 %
Véhicule hybride/électrique / Hybrid/Electric vehicle	2	2.6 %

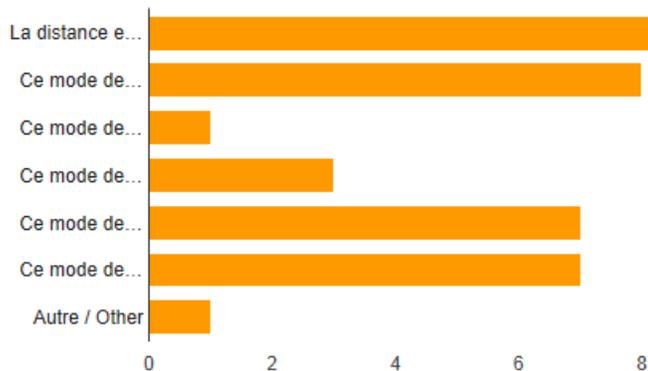
6. Pour quelles raisons votre enfant n'utilise pas un moyen de transport actif (marche ou vélo) pour se rendre à l'école ? / What are the reasons for which your child doesn't use active transportation (walk or bike) to get to school?



Nous habitons trop loin / Too great a distance from home to school	53	76.8 %
Trop de circulation autour de l'école / Too much traffic around the school	9	13 %
Peur qu'il soit victime d'agression ou d'intimidation sur le chemin de l'école / Afraid that your child might fall victim of assault or intimidation on his/her way to school	2	2.9 %
C'est plus rapide en automobile, nous sommes pressés le matin / Driving is a lot faster; we have a hectic morning routine.	14	20.3 %
Plusieurs arrêts à faire sur le chemin de l'école (école, garderie, courses) / Need to make several stops on the way to school (other school, daycare, errands)	7	10.1 %
Mon enfant ne veut pas marcher ou pédaler / My child doesn't want to walk or bike	1	1.4 %
Il n'a pas d'amis pour l'accompagner sur le trajet / My child has no friend to accompany	7	10.1 %

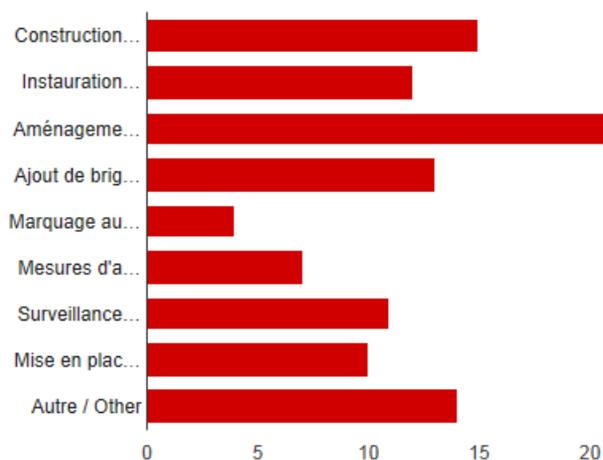
him/her on the way to school		%
Il est trop jeune / My child is too young	13	18.8 %
Son sac à dos est trop lourd / His/her school bag is too heavy	3	4.3 %
Mon enfant a droit au transport scolaire / My child has a right to school transportation	1	1.4 %
Mon enfant fréquente le service de garde / My child takes part in after school programs	19	27.5 %
Les aménagements pour les piétons et cyclistes sont déficients / Inadequate infrastructures for pedestrians and/or cyclists	15	21.7 %
Autre / Other	9	13 %

7. Pour quelles raisons votre enfant utilise un moyen de transport actif (marche ou vélo) pour se rendre à l'école ? / For what reasons does your child uses active transportation to and from school?



La distance entre la maison et l'école est courte / Short distance between home and school	9	64.3 %
Ce mode de déplacement est bon pour sa santé / Active transportation is good for your health	8	57.1 %
Ce mode de déplacement est plus facile / This means of transportation is easier	1	7.1 %
Ce mode de déplacement est plus agréable / This means of transportation is more enjoyable	3	21.4 %
Ce mode de déplacement lui permet de développer son autonomie / This means of transportation enables my child to develop self-reliance	7	50 %
Ce mode de déplacement est bon pour l'environnement / This means of transportation is environmentally friendly	7	50 %
Autre / Other	1	7.1 %

8. Quelles mesures favoriseraient le plus les déplacements à pied ou à vélo dans votre secteur ? / Which measures do you think would promote active transportation in your area?



Mesure	Nombre de réponses	Pourcentage
Construction de trottoirs / Building sidewalks	15	28.3 %
Instauration de corridors scolaires / Establishment of safe routes to school	12	22.6 %
Aménagement de pistes cyclables / Development of bicycle lanes	25	47.2 %
Ajout de brigadiers scolaires / School patrols	13	24.5 %
Marquage au sol des passages pour piétons / Pavement marking at pedestrian crossings	4	7.5 %
Mesures d'apaisement de la circulation / Measures to alleviate traffic	7	13.2 %
Surveillance policière / Police surveillance	11	20.8 %
Mise en place d'un pédibus (Trottibus) / Setting up a "Walking school bus"	10	18.9 %
Autre / Other	14	26.4 %

9. Commentaires ou Suggestions / Comments and Suggestions

Nous habitons malheureusement trop loin... St-Philippe est trop loin pour voyager à vélo.
 Mon enfant doit traverser la 132 pour aller à l'école, je le trouve trop jeune pour ce trajet
 Pour faire du transport actif, mon enfant aurait à traverser la route 132 où la circulation est très rapide.
 Même s'il y a un bouton-poussoir pour les piétons et cyclistes, je ne suis pas à l'aise de laisser mon enfant seule.
 Au-delà des parents, peut-être une campagne de sensibilisation dans les écoles pour que les enfants soient capables d'évaluer les risques. Parfois, quand ça vient de quelqu'un d'autre, ils assimilent mieux.

Il est vraiment difficile pour ma famille d'envisager le transport actif, car notre enfant ne va pas à l'école de quartier. Je crois vraiment aux transports collectifs et méthodes environnementales, mais ce n'est pas possible pour nous en ce moment.

Nous avons déménagé pour que les enfants puissent voyager à pied

Par contre, nous faisons du co-voiturage avec une autre famille

Ça prendrait des endroits sécuritaires pour traverser la route 132. En ce moment nous le faisons à vélo avec notre enfant mais ça prend vraiment des parents et des enfants très à l'aise sur leurs vélos. Je ne la laisserais pas traverser la 132 sans moi. Je la surveille de très près parce que les installations sont déficientes. Nous devons parfois aller sur le trottoir parce que le réseau cyclable n'est pas interrelié.

Avec un service de transport en commun adéquat, mon enfant pourrait débarquer à l'arrêt et ensuite marcher jusqu'à l'école, mais l'horaire du bus et le parcours sont complètement inefficaces.

C'est juste trop loin et mon enfant est trop jeune pour traverser une route aussi dangereuse que la 132. Si mon enfant marche il arrivera trop tôt à l'école et devra attendre dehors. Arrivé des marcheurs pour 8h00.

Mes enfants vont dans une école qui se trouve dans la ville voisine. Même s'ils pourraient faire le déplacement en vélo, ils sont encore trop jeunes pour pouvoir être laissés seuls.

Nos enfants devraient traverser une route la 132, bcp trop dangereux en vélo. L'école n'est pas celle de notre quartier, donc plus loin.

Il nous arrive à l'occasion, d'aller mener les enfants à l'école en vélo, lorsque la température le permet et que nous pouvons nous le permettre dans le temps. La rue st-Pierre est un frein à les laisser aller seuls. We've biked to school before, and it's been great. However, my son can only do it once per day (i.e., for morning commute), because he's too tired to do it twice. Having bike racks at school or safe place to lock up bikes would make it safer for us to leave the bikes overnight until next day. If so, we could do half our commutes by bike.

De notre côté, se rendre à l'école en vélo signifierait de partir sur des routes de campagne dangereuses (nous vivons à Saint-Mathieu)

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

École John Adam Memorial

Aucun sondage n'a été réalisé par l'école John Adam Memorial.

Annexe 3

Liens du programme À pied, à vélo, ville active avec le programme de l'école québécoise

Pour le primaire :

Promouvoir et favoriser les déplacements actifs et sécuritaires :

- Permettre aux élèves de développer leur jugement critique quant aux règles de sécurité et de protection adéquates en lien avec les déplacements actifs;
- S'assurer que les apprentissages en lien avec la sécurité routière soient suffisamment intenses et continus tout au long du cheminement scolaire (maternelle à la 6^e année);
- Installer et entretenir les supports à vélo, s'il y a lieu;
- Encourager l'usage des corridors sécuritaires, s'il y a lieu;
- Encourager les parents à marcher avec leurs enfants;
- Informer les parents des activités éducatives réalisées dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*.

La SAAQ propose des outils et programmes éducatifs intéressants :

Attention : Les occasions offertes par les événements thématiques (ex. : Mois de l'éducation physique, Journée nationale du sport et de l'activité physique, Mois international Marchons vers l'école) sont intéressantes à exploiter, mais insuffisantes pour assurer la pérennité des actions. Une démarche soutenue composée de plusieurs activités tout au long de l'année demeure un gage de succès!

 Sur la route des dragons (Maternelle et 1^{er} cycle)

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/maternelle.php

 Brigade scolaire (3^e cycle)

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/brigade_scolaire.php

 Chemin faisant (1^{er}, 2^e et 3^e cycle)

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/chemin_faisant/index.php

 Dépliant pour les parents :

http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/pieton_conducteur.pdf

 Affiches à télécharger :

http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends_prudent.pdf

http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends_rouler.pdf

Nature-Action Québec

À titre de mandataire régional de Vélo Québec pour le programme *À pied, à vélo, ville active* sur la Côte-Nord, Nature-Action Québec offre plusieurs outils de sensibilisation qui appuient le plan de déplacement :

- ➡ Bulletin « L'aller-retour » destiné aux parents;
- ➡ Revue « L'aller-retour » destinée aux élèves;
- ➡ Campagne « La rue pour tous » destinée aux différents usagers de la route;
- ➡ Cahier « Animer le milieu scolaire en transport actif »;
- ➡ Animations en classe sur le transport actif et la sécurité routière.

La description des différentes activités offertes par Nature-Action Québec est présentée dans les pages suivantes.

Pour de plus amples informations :

Réal Gagné : 450 536-0422 poste 301 (real.gagne@nature-action.qc.ca)

Jacinthe Guimont : 450 536-0422 poste 414 (jacinthe.guimont@nature-action.qc.ca)

Exemple de dépliant à distribuer aux parents

En sécurité aux débarcadères

École De Montarville

Chers parents, des débarcadères ont été aménagés pour votre usage exclusif. Merci de les utiliser et de respecter la signalisation.

Vous allez conduire ou chercher votre enfant à l'école? Des **débarcadères** ont été aménagés pour votre usage exclusif (plan ci-dessous). Vous êtes autorisés à vous y arrêter pour une période de 10 minutes maximum, du lundi au vendredi, de 6 h à 18 h.



La sécurité

aux abords de l'école pour vous et vos enfants

Conseils destinés aux parents

- Faire quelques fois le trajet du corridor scolaire avec votre enfant.
- Apprendre à votre enfant à reconnaître les personnes qui assurent sa sécurité, telles que les brigadiers, les policiers, les pompiers, etc.
- Utiliser les débarcadères prévus pour les parents.
- Se stationner plus loin et marcher avec votre enfant si le débarcadère est achalandé.
- Faire sortir ou monter votre enfant du côté du trottoir longeant l'école, si c'est impossible, lui demander de traverser à l'intersection la plus proche.
- Ne pas utiliser le débarcadère réservé aux autobus.
- Prévoir le temps nécessaire pour arriver à l'heure.
- Être courtois et accorder la priorité aux enfants.

Conseils destinés aux automobilistes

- Respecter la limite de vitesse de 30 km/h dans la zone scolaire.
- Écouter les consignes du brigadier.
- Respecter la signalisation aux abords de l'école.
- Ne pas faire de virage en U ou autre manœuvre dangereuse.
- Être vigilant: les enfants peuvent être imprévisibles.



450 653-2443
stbruno.ca



SEPTEMBRE 2014

Corridor scolaire

École De Montarville



Sur le chemin de l'école... en toute sécurité!



Les corridors scolaires

Pour un trajet sécuritaire.

En 2008, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a implanté des **corridors scolaires**.

On peut les reconnaître à l'aide des panneaux ovales jaune fluo rappelant la couleur des zones scolaires. Ces panneaux sont des points de repère pour les écoliers et invitent les automobilistes à circuler prudemment dans ces rues. Ainsi, votre enfant peut se rendre à l'école et en revenir en toute sécurité.

À l'aide du plan, déterminez avec votre enfant le meilleur trajet entre la maison et l'école.

Conseils de sécurité destinés aux enfants

- Marcher en groupe, sans courir ni se chamailler.
- Traverser les rues aux intersections et aux passages piétonniers.
- Regarder à gauche, à droite et de nouveau à gauche pour vérifier s'il vient des véhicules.
- Garder un contact visuel avec les conducteurs, pour s'assurer d'être vu.
- Respecter les feux de circulation et arrêts obligatoires.
- Marcher sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, en bordure de la rue.
- Se méfier et ne pas s'approcher des inconnus.
- Écouter les consignes des brigadiers scolaires.
- Emprunter le trajet prévu et rentrer à la maison sans s'attarder.



Pour la sécurité des élèves, la Ville déneigera en priorité les trottoirs des corridors scolaires.



Annexe 4

Fiche de suivi du plan de déplacement

Nom de l'école : _____
Adresse : _____
Nom et titre de la personne-ressource de l'école : _____
Nom et titre de la personne-ressource de la Ville : _____
Intervenants du CISSS impliqués : _____
Autres : _____

Présentation du plan de déplacement fait le : _____
Les participants étaient : _____

Résolution du programme au conseil municipal : oui non

Suivi des recommandations :

Numéro de la recommandation	Pistes de solutions envisagées	Acteurs concernés	Échéancier	Réalisé oui/non

